

**CONTRÔLE DES STRUCTURES
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER**
PUBLICITÉ n°24-15 – SCEA des PRES

Date du jour d'affichage en mairie : + deux mois d'affichage Date du retrait de l'affichage en mairie :	Commune de : Visa du maire ou de son représentant :
---	--

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Autorisation d'exploiter n°24-15

Date de la demande complète : **09/04/2024**

Nom du demandeur : **SCEA des PRES**

Associés exploitants : **COISON Jean-Claude**

Capacité professionnelle agricole : **Oui**

Commune : **LE MERIVILLOIS**

Surface avant reprise : **560 ha**

Surfaces en objet de la demande : **14,9338 ha** (voir au verso la répartition des parcelles)

Surface après reprise : **574,9338 ha**

Objectifs : La SCEA des PRES souhaite reprendre 14 ha 93 a 38 ca de terres agricoles en friches situées à ARRANCOURT et ESTOUCHES afin de conforter son exploitation.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne avant la fin de la durée de publication (deux mois) de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France (DRIAf).

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. RODDE Roland ou Mme DELEAZ Yolaine (01 60 76 34 17) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commune	Réf. Cadastrales	Surface en ha	Propriétaires
ARRANCOURT	D 19	13,691	M. POINTEAU
ESTOUCHES	A 5	1,2428	M. POINTEAU
TOTAL (ha)		14,9338	